

191

Français du monde

Magazine trimestriel / Automne 2017



www.français-du-monde.org

Où allons-nous ?



SOS MEDITERRANEE

#TogetherForRescue

Face à l'inacceptable,
agissons pour porter secours
et sauver des vies

Depuis l'an 2000, plus de **46.000 personnes** traversant la Méditerranée sont mortes en mer en tentant de rejoindre l'Europe, phénomène qui ne fait que s'aggraver ces dernières années. L'année **2016** a été la plus meurtrière de l'histoire de la Méditerranée, avec 5.079 morts, sans compter les embarcations ayant disparu sans trace.

SOS MEDITERRANEE est une jeune association civile de sauvetage en haute mer, créée au printemps 2015 grâce à la mobilisation de citoyens européens face à l'urgence humanitaire en Méditerranée.

Nos missions : sauver des vies en mer, accompagner et protéger les rescapés à bord de notre navire et témoigner des réalités de la migration.

Porteuse des valeurs du maritime et de l'humanitaire d'urgence, notre association est apolitique et aconfessionnelle, se fondant sur le **respect de l'Homme et de sa dignité**, quelle que soit sa nationalité, son origine, son appartenance sociale, religieuse, politique ou ethnique.

SOS MEDITERRANEE est financée à 98% par des dons privés et la générosité du grand public. Chaque jour en mer coûte 11 000€ qui couvrent la location du navire, son équipage, le fuel, et l'ensemble des équipements nécessaires aux opérations de sauvetage.



Crédits photos : ©Antonym Jean - Patrick Bar - Isabelle Serró

Édito

Pour qui s'intéresse et aime la politique, toute élection s'accompagne d'une grande tension, tant avant et pendant le vote que lors de la proclamation des résultats. Aucune exception ce dimanche 24 septembre au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour l'élection de six des douze sénateurs représentant les Français de l'étranger. Dix listes se présentaient au suffrage des 543 grands électeurs : conseillers, délégués consulaires et parlementaires représentant les Français établis hors de France. Ont été élus Hélène Conway-Mouret et Jean-Yves Leconte, Joelle Garriaud-Maylam (LR). Ronan Le Gleut (dissident LR) ainsi que Jean-Pierre Bansard et sa suivante de liste Evelyne Renaud Garrabedian. Un certain nombre d'incertitudes entouraient les deux nouveaux élus de la liste Bansard : à quel groupe vont-ils appartenir ? Vont-ils soutenir le gouvernement, être dans l'opposition ? Vont-ils voter le budget ? L'incertitude est aujourd'hui levée : ils ont intégré le groupe des Républicains.

Il faut quand même rappeler que le rôle d'un parlementaire est de voter la loi et de contrôler l'action du gouvernement, il serait donc bon de connaître les positions politiques d'un candidat avant de voter pour lui, non ? Où bien, y aurait-il d'autres arguments qui nous échappent ?

Après ce renouvellement par moitié du Sénat, la position de la droite (LR et centristes) se trouve confortée. Cependant la gauche a bien résisté et les pertes du groupe socialiste et républicain sont moins importantes que prévues, le groupe communiste avec ses dix élus pourra se maintenir au contraire du groupe écologiste.

La surprise de ce scrutin vient de la République en marche qui n'a clairement pas atteint ses objectifs. Deux raisons peuvent expliquer ce premier revers électoral pour le parti

du Président de la République. D'une part le mouvement n'existait pas lors des scrutins précédents et n'était donc pas très implanté parmi les grands électeurs. D'autre part, beaucoup de grands électeurs ont tenu à faire part de leur hostilité à certaines annonces faites par le gouvernement depuis l'été (par exemple la baisse des dotations aux collectivités territoriales pour le territoire national et le gel des crédits de l'Enseignement français à l'étranger de 33 millions pour 2017).

Maintenant que les deux Chambres ont été renouvelées, les forces en présence sont claires. Les réformes institutionnelles annoncées par le président pourront-elles être menées ? Une majorité des 3/5 étant nécessaire, la République en Marche devra nécessairement convaincre au-delà de ses rangs.

Face à l'hégémonie du groupe LREM à l'Assemblée nationale, et malgré le fait que le Palais Bourbon ait le dernier mot, le Sénat sera amené à jouer un rôle important dans les 5 ans à venir.

Plus que jamais nous pouvons nous féliciter de l'existence de la Haute assemblée et du bicamérisme qui, en permettant un double regard sur les textes étudiés, est le garant d'une démocratie équilibrée.

A l'heure où certains souhaiteraient affaiblir voire supprimer le Sénat, il est manifeste que sa disparition priverait les institutions d'un lien fort entre l'Etat et les collectivités territoriales, entre le niveau local et le niveau national et se traduirait par un appauvrissement de la représentation et de la fonction de contrôle pourtant indispensables en démocratie.

Claudine Lepage



Français du monde

Magazine gratuit de Français du monde-adfe
62 boulevard Garibaldi, 75015 Paris - France
contact@adfe.org

www.francais-du-monde.org

Directrice de la publication : Claudine Lepage

Rédacteur en chef : Simon Holpert

Comité de rédaction : Marie-Pascale Avignon-Vernet, Isabelle Chardonnet, Vincent Delaunay, Gérard Martin

PAO, Prépresse : I. Chardonnet, Laurence Deglane

Graphiste : Eric Leuliet - www.pension-complete.com

Réalisation et impression : www.bordessoules.com

ISSN 0247_607X

Au sommaire du n° 191

Edito.....	p. 3	Le dossier Où allons-nous ?.....	p. 8 - 15
Grand angle.....	p. 4	Environnement	p.17
Ma vie ailleurs	p. 5	Culture.....	p.18
Les nouvelles des sections	p. 6 -7	AG de Fdm-adfe et session AFE	p. 19

Grand angle

Le livre numérique n'a pas tué l'édition traditionnelle !

© Christiane Hitchcock
prix spécial «jeune public» de notre concours photo



La nouvelle tendance des littéraires qui se promènent aussi sur les réseaux sociaux - il n'est pas incompatible d'aimer les mots d'un livre et les images d'Instagram - est l'utilisation de l'hashtag #shelfie.

« Shelfie » est une création à partir du mot «shelf» signifiant étagère en anglais et de «selfie», mot populaire qui est dans *Le Robert* depuis 2015. Cet hashtag regroupe les photos de bibliothèques, de livres et selon *The Telegraph*, quotidien d'information britannique, l'essor de ces « shelfies » est responsable de la baisse des ventes de livres numériques. C'est paradoxal : cette utilisation du numérique ne favorise donc pas les ventes des liseuses, pronostiquées outils d'une

« révolution numérique » au sein du marché de l'édition !

Côté chiffres, en France le livre numérique ne représente qu'environ 1,6% du chiffre d'affaires total des éditeurs et 2,4% des volumes selon les données de l'institut d'études de marché GfK.

Etre attractif ! Voilà ce que visent les maisons d'éditions pour développer ce support, éviter le piratage et faire qu'au bout du compte le livre numérique soit moins cher que le livre physique. La question du taux de TVA à appliquer sur l'édition numérique n'est toujours pas tranchée. Pas plus de 50 000 livres en français sont disponibles au format numérique et pour la plupart

ce sont des œuvres libres de droits donc gratuites.

Au XXIème siècle, les revendeurs de livres numériques proposent la bonne vieille méthode d'abonnement comme dans un traditionnel club de lecture pour attirer, fidéliser.

« Shelfie » ne va sans doute pas intégrer la langue française rapidement et je n'ai pas envie que les mots et expressions autour du livre comme « feuilleter », « entre nerf » ou encore « première édition » tombent en désuétude. Caresser le plat ou, comme on dit aussi, la première de couverture après une émotion littéraire ou sentir le parfum d'un livre, de ses pages sont des gestes que je souhaite continuer à faire. Et aussi voir des tranches jaunies sur mes étagères, en sortir un livre, tourner quelques pages à la recherche d'un passage, d'un souvenir de lecture....

Le retour du livre et la renaissance du vinyle sont bien plus qu'une mode. Le livre, tout comme le vinyle est un engagement, l'attrait émotionnel de le posséder séduit et l'acquérir devient un évènement. Ces objets que certains disaient surannés occasionnent la réapparition de disquaires, et peut-être prochainement de libraires ?

A vos « shelfies » !

Simon Holpert

Moi,... Française de Londres



Fin 1999, mon époux, fatigué des attermoissements de la politique de recherche française, cède aux sirènes de l'université britannique. Le Royaume-Uni est alors considéré comme légèrement sous-développé, et notre décision suscite beaucoup de surprise, mêlée de pitié chez nos proches. Mais en septembre 2000, toute la famille rejoint Philippe parti en éclaireur. Les enfants au Lycée, moi au ministère britannique de la Culture et de la Communication. Juste pour 2 ans, 4 au grand maximum. Le temps pour les enfants d'acquérir l'anglais et pour nous une belle expérience professionnelle.

Qu'ils furent durs, les débuts et que de problèmes ! Pratiques : impossible d'ouvrir un compte en banque sans facture à mon nom, et pas de facture sans compte en banque ! Météo : les trombes ininterrompues des six premières semaines ! Professionnels : à la tête d'une équipe aux accents improbables, courtoisement narquoise face au mien, devant briefer des ministres dès le second jour à cause du manque de personnel. Culinaires : sur cette île, le poisson,

hors cabillaud ça n'existe pas ? Routiers : ce jour où roulant à droite dans notre voiture française, nous sommes retrouvés en face d'une voiture de police devant Scotland yard... Heureusement les Anglais, même en uniforme, ont le sens de l'humour et sont d'un naturel indulgent !

Alors, ces premières difficultés surmontées, nous sommes restés. Et nous avons aimé ce pays. Surtout l'ambiance au travail beaucoup plus détendue qu'en France, les réunions (le plus souvent) bien préparées, suivies, les relations toujours courtoises, les Christmas lunches, dont l'organisation monopolise les discussions des pauses-thé dès fin septembre. Et puis, personne ne fait la course à qui restera le plus tard au bureau....

Entre temps, Philippe a changé d'université, désormais à Imperial College ; je suis restée 6 ans dans la fonction publique britannique avant de rejoindre la BBC. Après des doubles cursus universitaires - à Kings et, respectivement, Sciences Po, Assas et Humboldt Berlin, nos trois filles travaillent à Londres.

Donc en 2017, la famille est toujours là... mais pour combien de temps ? Car le 23 juin 2016, l'impensable est arrivé. Ce pays qui avait tant profité de son appartenance à l'UE, qui était si demandeur de main d'œuvre étrangère, qui affichait sa richesse, son dynamisme et son multiculturalisme aux yeux de touristes émerveillés par la vie londonienne, choisissait de quitter l'aventure commune. Brutalement se sont rappelées à nous ces énormes inégalités sociales et géographiques qu'il est si facile d'oublier quand on vit dans Frog Valley. Lorsque systématiquement tous les problèmes du pays sont mis sur le compte des « Eurocrates de Bruxelles », lorsque les

aides sociales diminuent brutalement, que les inégalités explosent alors la question « voulez-vous rester dans l'Union Européenne ou la quitter ? » n'appelle qu'une réponse.

C'est parce que l'Europe, malgré toutes les avancées qu'elle a permises, n'a pas créé de véritable espace commun de justice sociale que ceux qui vont le plus perdre à la sortie de l'Union ont voté en sa faveur. L'*Institute of Fiscal Studies*, dans un rapport de mars 2017, projette un taux d'enfants vivant en-dessous du seuil de pauvreté à 30% en 2021-22 (27,5% en 14-15), déjà scandaleusement supérieur à la moyenne européenne pour la 5ème ou 6ème économie mondiale. La Bank of England a calculé que les 3% d'inflation attendus pour 2017, entraîneront une perte de revenu disponible de 3.3% pour les plus pauvres, contre 1.6% pour les plus riches. Ce qui passera inaperçu pour certains représentera pour un couple avec un enfant vivant déjà au seuil de pauvreté 9.5 livres de moins par semaine, soit un peu plus que 3 déjeuners pour une personne chez l'omniprésent Tesco, ou toute l'électricité d'une semaine.

Sans prétendre résoudre le casse-tête du Brexit, notre (trop) petit groupe de Français du monde-adf Royaume Uni peut apporter sa modeste pierre : affirmer l'importance de l'amitié entre nos deux pays ; défendre une Europe conforme à nos valeurs : justice sociale, développement soutenable, solidarité avec les plus défavorisés, accès de tous à l'éducation, à la santé et à la paix. Une Europe que l'on veut rejoindre et non quitter.

Il y a du pain sur la planche, mais parions qu'il y aura encore beaucoup de Français en Grande Bretagne dans 17 ans !

Catherine Smadja-Froguel

Les nouvelles des sections



Cueillette de champignons à Munich

Les amateurs de champignons munichoïses se sont réunis dans la forêt près du lac de Weßling pour une balade mycologique très didactique. Sous la houlette d'Annick Bauer ils ont pu découvrir différentes variétés de champignons comestibles ou non comestibles.

En fin de parcours, le repas au bord du lac leur a permis de profiter des derniers rayons de soleil automnal dans une ambiance simple et joviale.



Randonnée à Ottawa

Après le succès de son pique-nique d'accueil et de rentrée, France Ottawa a organisé sa deuxième activité de l'année, en proposant à ses membres,

et plus largement, à la communauté francophone et francophile de la région, une randonnée dans le Parc de la Gatineau. C'est ainsi que, profitant d'une météo exceptionnelle à cette période, une trentaine de randonneurs, petits et grands, se sont retrouvés pour

marcher, découvrir cet aspect de l'Ontarien, mais aussi pour échanger sur les statuts d'immigration, les permis de travail, les démarches administratives, ou, plus simplement, pour échanger ses bonnes adresses de « magasinage » ou de restaurant. Et, comme après l'effort, on attend du réconfort, toute cette belle troupe s'est retrouvée dans un pub local, pour partager le verre de l'amitié.

«Mémoires libérées» au Cameroun

Le dimanche 8 octobre, Français du Monde Yaoundé a proposé aux adhérents et aux sympathisants la visite commentée de l'exposition « Mémoires libérées » au Musée national du Cameroun.

Mêlant contenus historiques et œuvres artistiques contemporaines, cette exposition explore le passé, évoque les mémoires héritées et fait le lien avec les héritages présents dans nos sociétés. Plus largement, elle souhaite nourrir la réflexion sur le racisme, l'esclavage -y compris moderne-, et promouvoir la diversité et l'universalité des cultures.

Cette initiative de la section de Yaoundé a répondu au besoin de sorties culturelles. Elle a permis à près de 70 personnes, jeunes et moins jeunes, réparties en 3 groupes de visiter l'exposition.



Richesse du patrimoine mauricien

Français du Monde-adf Ile Maurice poursuit ses activités sur la richesse du patrimoine culturel et artistique de l'île. Nous avons visité une exposition du peintre Serge Constantin, artiste aux multiples facettes dont on fête cette année le centenaire de la naissance. Son fils, David, nous a fait l'honneur de nous accompagner et de nous commenter cette magnifique exposition dans un lieu rempli d'histoire, le théâtre du Plaza, où l'artiste était « l'homme orchestre » de tous les décors pendant 30 ans.

Un déjeuner convivial et chaleureux a suivi, au Thabor, accueillis par le père de Fleuriot qui, à son tour nous a fait l'historique de ce patrimoine diocésain construit en 1830, situé au bord d'une falaise, au milieu d'un magnifique jardin aux multiples essences.





Librairie française ;
le café-conversation
une fois par semaine
auquel se joignent
des hispanophones
qui ont un lien avec
la langue française
de par leurs études
ou leurs professions.
Chaque semaine un
thème est choisi, et
sert de départ à une

conversation.

FdM-adfe Costa Rica

La section organise des
activités pour tous les goûts :
la fête de la chandeleur qui
marque la reprise après les
vacances de décembre-janvier ;
les randonnées qui permettent
aux nouveaux arrivants de
connaître de jolis coins pas trop
loin de la capitale ; les cafés
littéraires une fois par mois à la

A tout cela s'ajoutent les
soirées apéros, les barbecues
dans des fincas, les projections
de films, les réunions pour
planifier et organiser chaque
événement, et les rencontres
avec de nouveaux expatriés
pour les conseiller dans leurs
démarches d'installation.

L'association ne chôme pas et
mérite bien son statut d'asso-
ciation d'utilité publique !



         [babettesidibe](https://www.instagram.com/babettesidibe)

Sur la page *Instagram* de l'association les images affluent
du Mali, de Grèce, de Norvège, du Cambodge, du
Canada, de Hongrie, du Portugal, du Maroc...



Envoyez vos photos à :
instagram@adfe.org



Solidarités au Mexique

Déblayer les rues, acheminer de l'eau, nourrir son prochain, redonner le
sourire aux enfants, sauver les animaux domestiques...

Un élan de « solidarités » s'est emparé du Mexique suite aux tremble-
ments de terre survenus le 23 septembre 2017, 32 ans jour pour jour
après celui de 1985 qui avait fait plus de 10 000 morts.

Les civils ont apporté immédiatement l'aide à leurs concitoyens car
les autorités étaient débordées. Une solidarité incroyable s'est créée.
Jeunes, vieillards, handicapés ont déblayé des rues. Malgré le féminicide
présent dans le pays, des danseuses de cabaret ont collecté des fonds,
des femmes ont aidé et ont été mis en avant par les réseaux sociaux.

Des magasins de bricolage ont ouvert leurs portes pour que les citoyens

se servent gratuitement

en pelles, masses et autres outils. Toute la société avait sa place pour
aider, s'entraider.

Le bilan est de plus de 360 morts, plus de 7200 blessés et plus de
3800 bâtiments touchés. Plusieurs pays sont venus en aide comme le
Venezuela et ou encore Cuba.

C'est justement vers la reconstruction du pays que les esprits se tournent.
L'année prochaine étant une année électorale au Mexique, les Mexicains
souhaitent la mise en oeuvre d'une nouvelle politique pour la
reconstruction du pays et en particulier la construction des bâtiments.



Où allons-nous ?

La politique : un moyen pour avancer

Ce sont en effet ces voix, vos voix, qui ont permis à la liste *Français du monde, la gauche unie, écologiste et solidaire* que je conduisais avec Jean-Yves Leconte d'avoir deux élus le 24 septembre dernier et de nous permettre de poursuivre ainsi avec vous le travail engagé voici six ans au Sénat. Ce nouveau mandat, j'entends l'accomplir avec le même esprit d'humanisme, de progressisme, de réformisme et de solidarité mais aussi de liberté que le précédent. Mais vous me connaissez et vous savez que l'on ne se refait pas. Ces valeurs m'animent et je continuerai demain à les faire vivre.

Cette campagne électorale s'est déroulée dans une ambiance de travail positive, collective et constructive. Ce sont des élus consulaires, rassemblés dans des groupes de travail thématiques, qui ont soumis une analyse et des priorités aux membres de notre

liste en matière notamment de :

- citoyenneté (amélioration du statut des conseillers consulaires et de leurs conditions d'exercice) ;
 - enseignement (amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur en France, aux bourses scolaires et universitaires) ;
 - réseau consulaire (dématérialisation des procédures d'état civil) ;
 - protection sociale (soutien à la réforme de la Caisse des Français de l'étranger) ;
 - d'emploi (formations à distance) ;
 - sécurité (appui à la sécurisation des implantations françaises à l'étranger) ;
 - fiscalité (renforcement du droit au compte bancaire en France pour les Français vivant à l'étranger).
- Priorité fut aussi donnée à l'écologie et à l'égalité hommes-femmes.

Pour Jean-Yves et moi, ces sujets constitueront notre « feuille de route »

pour les six années qui viennent. Pour ma part, je continuerai à m'investir également au sein de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées pour suivre plus particulièrement la ratification des conventions internationales, les questions de défense, de sécurité et de développement dont la dernière session de l'AFE vient encore de nous rappeler l'acuité sans oublier mon soutien aux associations de femmes et LGBT.

Enfin, j'aurai toujours à cœur de défendre les positions de l'association Français du monde-adfe, en vue notamment des élections consulaires de 2020. L'indignation contre les injustices et les inégalités reste le moteur de mon engagement. Je continuerai ainsi inlassablement à me battre avec vous, pour vous.

Hélène Conway-Mouret

L'orientation scolaire, un projet à anticiper

Dès l'adolescence, on demande aux jeunes de se projeter dans l'avenir, de faire des choix qui détermineront leur vie d'adulte : d'où l'importance d'en parler tôt, de les aider à exprimer leurs envies et de leur faire rencontrer professionnels

et formateurs. Une bonne façon de limiter le stress des dossiers à remplir l'année du bac et les erreurs d'orientation.

Le système scolaire français a intégré cette dimension et prévoit de transmettre à l'élève des savoirs et des

compétences dans trois domaines, « la connaissance de soi », « les systèmes de formation », « les activités professionnelles et l'environnement socio-économique » afin de lui permettre de faire des choix d'orientation éclairés.

À défaut de conseillers d'orientation psychologues (rares à l'étranger), les équipes pédagogiques doivent se mobiliser sur l'aide à l'orientation :

- Au collège, la classe de cinquième privilégie la découverte des métiers, celle de quatrième les voies de formation, et en troisième le bilan du parcours au collège permet de définir le projet de poursuite d'études.
- Au lycée, la seconde met l'accent sur l'adaptation au lycée et le choix des filières, en première l'élève est amené à réfléchir à ses futures études et à se familiariser avec le portail d'admissions post-bac, et en terminale vient la finalisation des choix.

Un conseil : utiliser les sources documentaires disponibles (physiques et numériques au CDI, service d'orientation en ligne www.monorientationenligne.fr) et participer aux rencontres organisées avec des professionnels/entreprises/établissements de formation...

Les élèves des lycées français de l'étranger peuvent envisager des

études supérieures en France : www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Après-le-bac ou dans le pays de résidence, une ouverture à l'international dans les formations à double diplôme, grâce aux partenariats entre universités ou grandes écoles françaises, allemandes, espagnoles etc... www.aefe.fr/orientation/les-parcours-multinaux-et-transnationaux/une-ouverture-internationale ou des études dans un autre pays par exemple pour échapper au numerus clausus de certaines filières (se renseigner sur la validité des diplômes et les conditions matérielles d'accueil www.letudiant.fr/tag/international.html).

Michèle Bloch



Arrêt de bus à Charyn, Kazakhstan - Christopher Herwig - *Soviet Bus Stops* - Editions Fuel

Formation professionnelle des Français de l'étranger : où en est-on ? où va-t-on ?

Depuis la loi du 5 mars 2014, la formation professionnelle des Français de l'Étranger relève des régions de France, dans le cadre d'un accord signé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le ministère du Travail et Pôle emploi. Le budget global alloué par l'Etat à cette mission est actuellement de 600 000€. En 2016, 69 personnes ont bénéficié d'une formation professionnelle, d'un coût unitaire moyen d'environ 10 000€. Mais les frais de transport restent à la charge des bénéficiaires ce qui peut empêcher les plus démunis de candidater à une formation. Auparavant, le candidat était intégralement pris en charge par l'AFPA*. La mise en place de la réforme a été

difficile, notamment parce que les postes diplomatiques donnaient peu d'information sur le nouveau dispositif de formation professionnelle. Mais le travail de sensibilisation fait par Français du Monde-adfe et le groupe de ses élus à l'AFE a porté ses fruits.

Depuis octobre 2016, une information complète (avec lettre de candidature) est disponible sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE - www.diplomatie.gouv.fr), et sur les sites de la plupart des consulats.

Les premiers retours sur le dispositif font état des obstacles rencontrés par nos compatriotes : un catalogue de formation peu étoffé, des forma-

tions d'un niveau peu qualifiant ou l'impossibilité d'abandonner sa famille pour partir se former pendant 8 mois en France. Comme suggéré dans le rapport de mars 2017 de l'AFE, « la formation en ligne pourrait être un moyen de faire participer un plus grand nombre de Français résidant à l'étranger aux formations proposées par les régions ». Mais les régions de France n'ont pas de garantie budgétaire : que se passera-t-il si le nombre de candidats connaît une forte augmentation ? Le budget global sera-t-il augmenté ?

Mehdi Ben Lahcen

*AFPA : Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes

Jean-Baptiste Lemoyne

Réponses du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, aux questions posées par Gérard Martin, secrétaire général de Français du monde-adfe et Marie-Pascale Avignon-Vernet.

En attendant que de nouvelles sources de financement éventuelles viennent abonder les budgets des établissements français, on constate une élévation permanente des frais de scolarité. Le système des bourses scolaires ne suffit pas à permettre à tous les enfants français d'être scolarisés en raison de ces coûts. Quelle réforme des critères d'accès aux bourses est envisagée ?

Le réseau scolaire français à l'étranger fait face à une demande croissante, qui reflète à la fois sa qualité et l'augmentation des communautés françaises à l'étranger. L'engagement de l'Etat est et restera massif dans le domaine de l'enseignement français à l'étranger : c'est une priorité réaffirmée par le Président de la République. Avec 354 millions d'euros, la subvention à l'AEFE demeure, et de très loin, le premier poste budgétaire de notre diplomatie d'influence. Pour 2018, elle s'élèvera à 398 millions d'euros et le Président de la République a garanti le maintien de cet effort en 2019.

Il y a néanmoins des contraintes temporaires, nous en sommes pleinement conscients. En effet, le Gouvernement a trouvé en mai un budget pour 2017, voté l'année précédente, qui menaçait de ne pas respecter nos engagements européens ce qui a conduit à demander à tous les ministères et opérateurs un effort au redressement de nos finances publiques. En outre, s'agissant de l'AEFE, des charges de pensions et retraites lui avaient été transférées sans qu'aucune recette ne soit prévue en face. Sans oublier les difficultés posées par certains pays étrangers pour autoriser les remontées de trésorerie. De ce fait, l'AEFE est contrainte de trouver les moyens d'absorber cela dans les mois qui viennent. Dans cette équation, les établissements décident du montant des droits d'écologie. Pour ceux qui sont en gestion directe, nous donnons une consigne : celle de la modération des droits de scolarité.

Nous souhaitons dans tous les cas maintenir un réseau d'excellence accessible au plus grand nombre de familles : c'est la raison pour laquelle budget consacré aux bourses scolaires a été pleinement préservé, avec un montant de 110 millions d'euros. Le barème en vigueur donne globalement satisfaction. Le revoir sans augmenter l'enveloppe allouée aux bourses ne changerait pas fondamentalement la donne.

La qualité de l'enseignement dispensé tout comme les conditions d'emploi et de rétribution des personnels sont pour nous des priorités. Or le programme d'En marche pour les élections de mai-juin, prévoit l'augmentation du nombre de recrutés locaux et leur accompagnement : en quoi consiste cet accompagnement, qui l'assurera et comment sera-t-il financé ?

Je partage avec vous cette priorité qu'est le maintien de la qualité de l'enseignement dans notre réseau et pour les familles françaises qui résident à l'étranger. L'Education nationale continue de mettre à la disposition de l'AEFE un nombre important de personnels enseignants, 9.000 au total, qui sont détachés dans les établissements du réseau.

Mais nous savons aussi que le réseau ne peut pas exister et se développer avec les seuls personnels enseignants détachés. C'est pourquoi nous avons, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et ministère de l'Education nationale, avec l'AEFE, commencé de travailler à des moyens de mieux accompagner les recrutés locaux à travers de nouveaux dispositifs de formation et par exemple des coopérations avec des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), mais aussi dans le cadre d'une réflexion globale sur le dispositif de formation continue de l'AEFE.

Par ailleurs, et nous en avons parlé lors de l'assemblée générale de Français du Monde, je souhaite travailler avec Jean-Michel Blanquer afin de faciliter le retour dans le réseau et dans le temps le moins long possible de celles et ceux qui, basés à l'étranger, ont réussi des concours.

Vous avez aussi prévu de faciliter l'accès à la Caisse des Français de l'étranger : comment pourrez-vous intervenir sur les tarifs et sur les conditions d'accès à cette caisse qui est autonome ?

La Caisse des Français de l'Etranger (CFE) est un partenaire avec lequel nous entretenons des relations anciennes et étroites. Je souhaite évidemment les préserver.

L'Etat contribue au financement de ce que l'on appelle « la troisième catégorie aidée » : c'est ce qui permet à nos compatriotes à l'étranger qui sont les plus démunis de bénéficier d'une couverture sociale. Leurs demandes

Le dossier / Où allons-nous ? / Entretien



LA BIO /

Né le 15 septembre 1977 / Institut d'études politiques de Strasbourg / Diplômé de l'ESSEC.
2000-2002 : Analyste en stratégie à IBM Global Services
2002-2007 : Conseiller technique chargé des relations avec le Parlement auprès du Secrétaire d'État aux relations avec le Parlement puis du Ministre délégué à l'Intérieur et du Ministre délégué au Budget et à la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement
2007-2014 : Secrétaire général délégué du groupe UMP à l'Assemblée

*Jean-Baptiste Lemoyne lors de l'AG de Fdm-adfe
26 Août 2017
© Gilles Chêne*

sont étudiées par les Conseils Consulaires locaux dans les postes, avec la pleine participation des conseillers consulaires.

Comme vous le savez, la CFE a engagé une réflexion pour mettre en place une nouvelle politique tarifaire : nous avons obtenu que cette troisième catégorie aidée ne soit pas sacrifiée. Je resterai extrêmement vigilant sur cet élément essentiel de solidarité avec les plus démunis.

Le système d'allocations sociales attribuées par le ministère sur proposition des comités consulaires réunis en comité pour la protection et l'action sociale sera-t-il sécurisé et ses crédits abondés suffisamment pour faire face aux besoins croissants de nos compatriotes en difficulté ?

Je suis fier de ce que notre pays a mis en place, au titre de la solidarité vis-à-vis de l'ensemble de nos concitoyens. La France est le seul pays en Europe à avoir développé un système d'aide sociale aussi avancé en direction de ses communautés expatriées, qui aille au-delà des secours d'urgence et des rapatriements. La pérennité de ce système dépend des crédits votés par le Parlement chaque année. En 2018, le montant global est de 17,2 millions d'euros, soit légèrement supérieur à 2017. Ce mécanisme de solidarité essentiel qu'est l'aide sociale doit être maintenu dans son principe.

Quelles nouvelles mesures et dispositions envisagez-vous pour l'accompagnement des Français de l'étranger lors de leur retour en France ?

Nous avons déjà un excellent outil d'information : avec le simulateur Retour en France, que le ministère actualise très régulièrement, les Français qui reviennent en France peuvent identifier et planifier leurs démarches. Nous lancerons une campagne de communication début 2018 afin de mieux le faire connaître auprès de notre communauté française à l'étranger. Au-delà, c'est le chantier général de la dématérialisation et de la simplification des démarches administratives engagé par le Gouvernement qui permettra de faciliter la vie des Français qui reviennent en France.

Le programme En marche évoquait aussi la redéfinition du rôle des conseillers consulaires pour leur donner plus de pouvoir au sein des conseils consulaires et une évaluation du système de représentation des Français de l'étranger mis en place par la loi de juillet 2013 : quels sont vos projets sur ce sujet ? L'Assemblée des Français de l'étranger est-elle menacée comme en court le bruit ?

En venant, le 2 octobre dernier, devant l'Assemblée des Français de l'Étranger, le Président de la République a montré son attachement à cette institution qui porte la voix de nos concitoyens à l'étranger. C'était la première fois depuis de très nombreuses années qu'un Président de la République se déplaçait pour s'exprimer devant les membres de l'AFE. Plutôt que d'écouter les bruits, regardons les actes !

A cette occasion, le Président nous a demandé, au Ministre Le Drian et à moi-même, de mener une réflexion sur l'avenir de la représentation des Français de l'étranger. J'ai entendu de nombreux conseillers évoquer des pistes d'amélioration ; c'est donc un débat qui est également porté par de nombreux élus des Français de l'étranger. Il est d'ailleurs toujours sain d'évaluer une réforme au regard des retours d'expérience. En effet, trois ans après les élections de 2014, issue de la loi du 22 juillet 2013, il est important de faire un point sur des questions aussi centrales que la lisibilité, la représentativité et la participation.

Le vote électronique permettrait à tous les Français éloignés des centres de vote de participer aux divers scrutins et ainsi d'augmenter leur participation aux consultations électorales. Comment allez-vous le rendre possible pour toutes les élections ?

Le Président de la République nous a donné une obligation de résultats pour les prochaines élections consulaires, en 2020, et les prochaines élections législatives de 2022. Avec ces échéances bien en tête, nous avons intensifié le travail pour mettre en place une solution sécurisée qui garantira tous les paramètres requis : le caractère personnel et secret du vote et la protection contre les interférences extérieures.

Des jeunes sans abri du fait de leur orientation sexuelle

Des recherches montrent qu'un grand nombre de jeunes sans-abri dans le monde sont lesbiennes, gays, bi ou transgenres (LGBT). Des mineurs se retrouvent à la rue, rejetés par leur famille, parfois victimes d'insultes et de violences. Ces études montrent aussi que ce public est plus sensible que les autres aux comportements sexuels à risques, à la toxicomanie, aux problèmes de santé mentale et d'agressions physiques.

Si les droits fondamentaux et la protection du public LGBT semblent être aujourd'hui une évidence en France, la situation n'est pas la même dans tous les pays européens. Depuis le traité d'Amsterdam (2000), l'homosexualité n'est plus pénalisée dans l'Union européenne et la discrimination à l'embauche interdite, mais le mariage homosexuel et l'adoption homoparentale restent des questions que l'Europe refuse encore de trancher.

La loi européenne n'aborde ni le refus de louer une chambre double à un couple de même sexe ni même celui de traitement médical ou de couverture sociale !

La protection contre l'intimidation à l'école, la prévention du suicide chez les ados LGBT et l'accompagnement des jeunes à la rue sont des thèmes oubliés par le législateur européen. En France, *le Refuge* prend en charge les jeunes chassés de chez eux et offre des hébergements d'urgence. Les refuges de ce type fonctionnent avec des subventions locales et sont tributaires des crédits publics alloués : celui de Varsovie, seul établissement de toute l'Europe de l'Est, a dû lancer un appel international aux dons



pour continuer à exister, les 60 000\$ recueillis permettant juste tenir quatre mois.

Aux Etats-Unis, des fonds fédéraux sont alloués aux organismes qui accueillent les jeunes SDF ; mais il n'existe pas de loi obligeant ces structures à accueillir les jeunes LGBT ni aucune politique fédérale pour la protection des sans-abris LGBT. Sur tout le territoire des Etats-Unis, moins d'une douzaine d'associations, principalement situées sur les côtes, sont dédiées à l'hébergement LGBT.

Ce paradoxe états-unien est à l'image du continent américain tout entier. Au Brésil, de nombreux SDF LGBT se réfugient dans les favelas et se marginalisent alors qu'en Argentine, la Commission Nationale pour les Réfugiés (CONARE) a accordé le statut de réfugié à un russe gay victime de violences dans son pays. Eldorado gay, l'Argentine a autorisé en 2010 le mariage homosexuel, l'adoption

homoparentale, l'attribution d'une pension de veuvage, le partage de mutuelle et la pénalisation de la discrimination au travail. Mais ce pays est une exception parmi les pays latino-américains : le meurtre récent de Dexter Pottinger, activiste gay créateur de J-FLAG, a attiré l'attention sur la Jamaïque où l'homosexualité masculine, réduite à la sodomie, est toujours condamnée par de l'emprisonnement ou du travail forcé, et considérée comme un « abominable crime de bougreerie » qu'il soit « commis avec un être humain ou avec un animal ».

L'Afrique n'apparaît pas a priori comme un continent tolérant les sexualités LGBT. Pourtant, un sondage réalisé dans 33 pays en 2016 montre que les mentalités évoluent, Cap Vert, Afrique du Sud ou Mozambique étant les pays les plus ouverts. Les mentalités sont parfois en avance sur les lois locales, comme en Namibie et sur l'Île Maurice, territoires où l'homosexualité est toujours punie : 55% des personnes sondées y déclarent ne pas être « dérangées de vivre près d'un voisin homosexuel ». Mais au Sénégal, en Guinée, en Ouganda, au Burkina Faso et au Niger, les réactions restent hostiles. On constate une corrélation entre le degré de tolérance, l'âge et le niveau d'instruction : les Africains les plus jeunes et les plus instruits sont, selon ce sondage, plus tolérants que les Africains plus âgés et moins instruits.

Les pays du Maghreb ne dérogent pas à la règle. Au Maroc, par exemple, l'homophobie est culturelle, religieuse et politique. Des jeunes quittent le pays pour se réfugier en Europe et demandent le droit d'asile. Des associations comme l'ARDHIS (Association

Le dossier / Ou allons-nous ? / LGBT

pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles et transsexuelles à l'immigration et au séjour) ou *Bienvenue Réfugiés* les accueillent et les aident à faire une demande d'asile. Reste à ces réfugiés à prouver leur homosexualité pour satisfaire les critères d'exigence de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides !

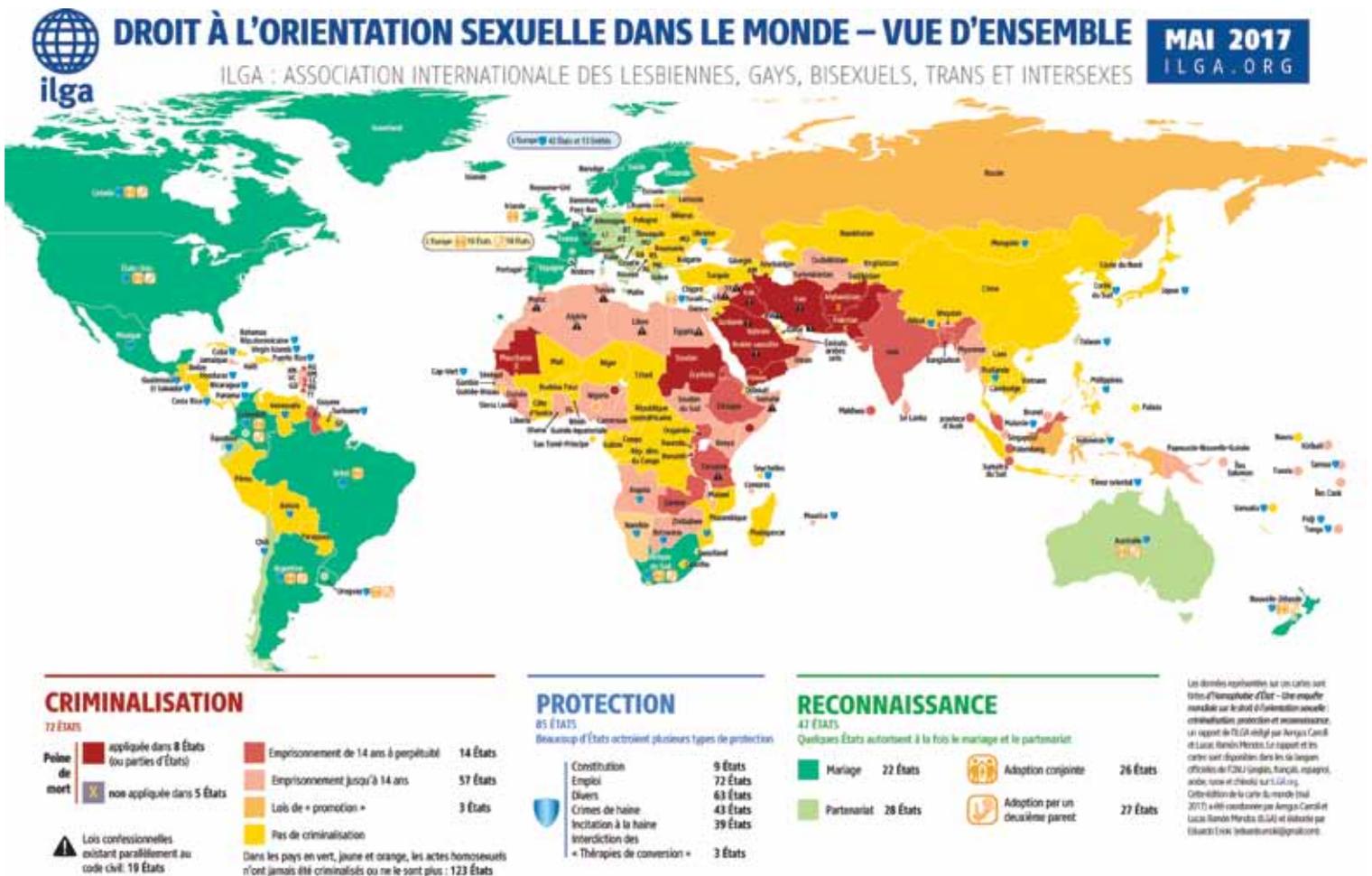
Les pays émergents d'Asie connaissent un essor économique sans précédent, leurs sociétés évoluent, et les mentalités devraient elles-aussi évoluer... Pourtant, le sultanat de Brunei, un des Etats les plus riches au monde, applique la Charia et punit de mort les homosexuels. En Chine,

l'homosexualité est tolérée depuis 20 ans mais les couples de même sexe ne sont pas reconnus - sauf les couples d'occidentaux. Au Japon, près d'un quart des jeunes homosexuels ne sont pas scolarisés en raison du « ijime » (intimidations, brimades et humiliations) dont ils sont victimes à l'école. En 2011, le suicide d'un collégien de 13 ans et la plainte déposée par ses parents avaient ému la société nipponne mais au-delà de cette vague d'émotion, aucune mesure n'a été prise.

C'est pourquoi les représentants LGBT de ces pays sont toujours acclamés lors des défilés de la Gay Pride à Taiwan, où en 2015, la marche a

regroupé plus de 80 000 personnes venues de toute l'Asie. Taïwan, République de Chine, politiquement indépendante de la République Populaire de Chine, est aujourd'hui un pays phare pour les luttes LGBT. Cette année, la cour constitutionnelle locale a déclaré que la loi actuelle sur le mariage était inconstitutionnelle et que les personnes de même sexe devraient pouvoir prétendre au mariage. Un premier pas vers l'égalité des droits pour ce petit territoire de 23 millions d'habitants au sein d'un continent comptant 4,5 milliards de personnes et représentant, avec l'Afrique, 76% de la population mondiale.

Vincent Delaunay



Association internationale des lesbiennes, gays, bisexuels, trans et intersexes (ILGA) : Carroll, A. et Mendos, L.R., *Homophobie d'États* 2017 - Une enquête mondiale sur le droit à l'orientation sexuelle : criminalisation, protection et reconnaissance (Genève, ILGA, mai 2017). Merci de noter que cette carte a été publiée en mai 2017 et que les récents développements à Malte et en Allemagne n'y figurent pas.

Les robots au service de la santé et des personnes

La médecine évolue avec son temps et fait face à l'émergence de robots, de nouveaux outils digitaux et de l'intelligence artificielle, qui tous favorisent cette évolution. De la recherche clinique à la prise en charge des patients, les possibilités sont nombreuses et évolutives. Serons-nous bientôt soignés par des machines ?

Cela se fait déjà ! Chirurgie de pointe, prise en charge du handicap, soutien aux personnes dépendantes, mariage de la chair et de l'électronique, télémédecine... Les applications des robots dans le domaine de la santé semblent infinies.

Les robots chirurgiens envahissent de plus en plus les hôpitaux, du fait de leur capacité à effectuer des gestes opératoires plus précis, avec des

du handicap où les robots pourront pallier certains manques.

Autre domaine en évolution : le soutien aux personnes âgées, dépressives, autistes... avec de nouveaux modes de traitement. Vous connaissez sans doute Paro le phoque et Kaspar le robot ? Ce dernier est, pour les enfants atteints de troubles du spectre autistique (TSA), un bon outil d'apprentissage des interactions sociales et des compétences de communication ; dans une recherche indépendante publiée dans le *International Journal of Social Robotics* en 2016, un groupe de 54 spécialistes des TSA, se sont déclarés convaincus de son utilité.

Apparaissent également des expérimentations avec des « robots-médecins », capables de déterminer

fréquent aux robots dans la pratique médicale et la prise en charge des patients posent de nombreuses questions sur le plan de la confidentialité des données et des responsabilités éthiques et juridiques : des questions difficiles, d'autant que les progrès avancent souvent beaucoup plus vite que notre capacité à en prévoir les risques potentiels. Leur usage et leur développement en médecine obligent à analyser, d'une part la question de la sécurité des dispositifs et, d'autre part, le droit à les utiliser au regard du respect de la vie privée et des libertés individuelles.

Pour autant peut-on penser que l'avènement des robots, et surtout de l'Intelligence Artificielle (IA), sonne le glas des médecins humains ? Une étude publiée par le *World Economic Forum* montre que l'IA va détruire 7,1 millions d'emplois ces cinq prochaines années dans les 15 principales économies du monde et n'en créera en parallèle que 2 millions d'autres.

Dans tous les domaines d'activité les robots vont peu à peu permettre de diminuer notablement le nombre de spécialistes et de techniciens. Cette évolution pointe déjà le bout de son nez dans les hôpitaux notamment en chirurgie où de vrais robots opèrent déjà seuls mais sous contrôle humain.

Cependant, la médecine a encore le temps de voir venir, car la machine reste un outil, un complément, l'avis humain restant fondamental. Ces évolutions nécessitent dès maintenant la mise en place de formations professionnalisantes qui permettront de s'adapter à ces changements plutôt que de les subir.

Stéphane Mukkaden



Arrêt de bus à Ivanovo, Russie - Christopher Herwig
Soviet Bus Stops Volume II - Editions Fuel

angles différents de ceux de la main du chirurgien : des évolutions qui entraînent moins de suites opératoires pour le patient. Les promesses sont nombreuses aussi dans le domaine

la thérapie adéquate pour une personne à un moment donné de la maladie, de façon parfois (souvent ?) plus pertinente que l'intelligence humaine. Cependant, le recours de plus en plus

Olivier Nicol

Interview d'Olivier Nicol, Président du Conseil de surveillance de Garrigue : mieux que le financement participatif, le financement solidaire !

Qu'est-ce qui vous a poussé à vous engager dans l'économie alternative et solidaire ?

Le modèle économique dominant (profit à tout prix, compétition aveugle, court-terme,...) a montré ses limites, ses insuffisances et ses nuisances. Il accroît les inégalités, crée de l'exclusion, détruit les ressources naturelles, ignore la démocratie et présente une menace pour notre planète.

Créée en 1985, *Garrigue* est une société coopérative d'investissement solidaire qui œuvre pour une « autre économie » où la rentabilité, certes nécessaire, est mise au service de l'utilité sociale.

Comment fonctionne cette structure ?

Son principe de fonctionnement est simple et direct : des personnes physiques ou morales (associations, institutions ...) souscrivent des parts de la société (65 € la part), les fonds ainsi collectés sont placés au capital d'entreprises petites ou moyennes, innovantes et d'utilité sociale.

Dans une perspective de développement durable, excluant la recherche du profit à court terme, *Garrigue* privilégie un soutien aux entreprises qui se développent autour de quatre axes :

- écologie en général, commerce biologique, éco-produits et énergies renouvelables,
- commerce équitable,
- développement équilibré du territoire, par le soutien au développement d'entreprises dans les territoires délaissés (banlieues, régions rurales du Nord ou du Sud...) et la lutte contre l'exclusion,

- innovations technologiques de l'information et la communication.

Pourquoi peut-on parler d'investissement solidaire ?

Tout souscripteur peut choisir le secteur dans lequel sera investi son argent. Contrairement à un placement dans un fonds « générique » classique, chez *Garrigue* l'épargne reste 100% traçable. Chacun peut suivre le « parcours » de son argent et en voir les effets.

Chez *Garrigue*, le retour sur investissement ne se mesure pas d'abord en pourcentage, mais en bénéfices humains : création d'emplois, bien-être pour les humains et la planète, ainsi que développement de territoires défavorisés.

L'argent n'est pas seulement placé : il est en phase avec des valeurs. Bien plus qu'un placement, c'est un engagement. La quasi-totalité de l'argent placé va aux entreprises, les frais de fonctionnement étant inférieurs à 3%.

Des exemples d'investissements réalisés ?

Depuis sa création, *Garrigue* a collecté près de 4,5 millions d'euros auprès de 960 souscripteurs et investi dans plus de 200 projets de divers domaines : auto partage (à

Besançon, Lille, Marseille), énergies renouvelables (*Enercoop*, *Atout vent*, *Mayenne bois énergie...*), commerce équitable (*Andines*, *Solidarmonde...*), entreprises d'insertion (*la table*



de Cana, *le Relais Pantin*, *habitat solidaire*), développement local en milieu rural et en banlieue (*Ardelaine*, *Self intérim...*), coopératives d'activités et d'emplois (*Coopaname*, *Oxalis*, *Régane...*), produits bios et éco-produits (*Tierr habitat*, *Bionat...*) et d'autres encore.

Le point commun à tous ces projets était la difficulté à trouver des fonds pour démarrer, *Garrigue* (www.garrigue.net) et les clubs CIGALES (cigales.asso.fr/) leur ont fait confiance.

Garrigue, cigales, les financiers peuvent aussi être poètes !

Chantal Picharles

Le dossier / Ou allons-nous ? /

Je joue, tu joues, on joue ?

Des ludothèques en Amérique Latine

Au Pérou, au jeu des 4 coins un joueur demande : « C'est ici le paradis ? » Un autre lui répond : « Non, le paradis n'est pas ici, il est dans l'autre coin ». Une ludothèque est ce petit paradis au coin de la rue d'un quartier, une parenthèse où les enfants peuvent jouer, seuls ou avec d'autres, échanger, rencontrer, apprendre, se détendre, oublier leur quotidien, se faire plaisir.

Qu'est-ce qui a poussé Martine Wallet à installer des ludothèques à San Vicente, une ville de pêcheurs sur la côte Pacifique de l'Équateur ? et Françoise Bardon à Ciudad Bolivar sur les hauteurs de Bogota ?

Elles sont toutes deux arrivées en Amérique Latine, il y a une trentaine d'années, avec la ferme intention de tirer profit de leur formation et de leur expérience pour s'intégrer dans le pays de leur mari. Martine et son époux équatorien font de l'élevage de crevettes et ont créé une fondation pour aider les enfants dans la durée. En Colombie, Françoise, puéricultrice de formation, a d'abord participé à un programme de prévention de la malnutrition de *Médecins Sans Frontières*, puis continué avec l'ONG française *Mission Enfance*.

Sensibles à leur environnement et concernées par le pays, elles ont décidé de créer une ludothèque à l'endroit où elles vivaient, car elles savaient que dans les quartiers pauvres, se côtoient violence, mauvais traitements, travail des enfants, abus sexuels, maternités adolescentes ... Laissons-leur la parole : « J'ai eu un déclic et découvert les bénéfices du jeu pour les enfants bien sûr, mais aussi pour les jeunes et les adultes » dit Françoise. « Mettre en marche deux espaces d'éducation alternative basée sur le jeu pour un public d'enfants et d'adolescents, a permis à des familles



© Françoise Bardon

en grande difficulté de prendre leur essor » explique Martine.

Il a fallu déployer une belle énergie pour trouver des partenaires, des soutiens, des donateurs tout en convaincant autorités locales et habitants du quartier. Martine a fait appel à l'ONG française *C.i.e.l.o.* qui dans le monde entier soutient les initiatives ludiques. Et Françoise reçoit l'appui de l'association *Mission Enfance* pour son réseau de 5 ludothèques dans toute la Colombie. Elles coopèrent avec des associations locales et les institutions municipales, font appel aux volontaires français du Service Civique et reçoivent des dons de France et de leur pays de résidence. Adhérentes de Français du Monde-adfe, elles ont bénéficié de l'aide de la réserve parlementaire de nos sénatrices : Martine a reçu l'appui de Claudine Lepage, pour l'accessibilité des locaux aux enfants porteurs de handicap, alors que Françoise a pu restaurer le terrain de foot de la ludothèque de Bogota, grâce à celui d'Hélène Conway-Mouret.

Malgré les difficultés et les imprévus, Martine et Françoise ont toujours autant de plaisir à agir avec les enfants, les

adolescents et leurs familles et sont toujours à l'affût de nouvelles initiatives pour que les « ludos » soient des bulles de liberté et de plaisir. Leurs parcours de vie sont assez semblables et illustrent pleinement les valeurs de Français du Monde : « Le partage et l'entraide sont sans doute la meilleure façon de s'intégrer dans notre pays d'adoption. Le challenge est de trouver ce que l'on peut amener localement » (Martine). « J'ai toujours pensé qu'à chacun de nous correspondait un pays, suivant sa personnalité et son vécu. Je pense que la Colombie est mon pays et ceci ainsi qu'un travail gratifiant ont rendu facile mon adaptation. A vous de chercher les points communs avec votre pays d'accueil pour vivre pleinement cette expérience et ne pas risquer de passer à côté. »

Entretien croisé réalisé par
Florence Baillon



@MissionEnfanceColombia
@Ludotecas.SanVicente
@uneoptiondeplus

Environnement

Où allons-nous ?... Vers l'homogénéisation de notre alimentation

Depuis les années 60, la mise sur le marché des semences est réglementée dans la plupart des pays européens pour éviter les fraudes et la commercialisation de graines présentant des défauts majeurs. La production et la vente de ces semences industrielles répertoriées dans un catalogue officiel sont maintenant entre les mains de cinq grands semenciers* : c'est l'ère de la privatisation du vivant.

Il faut savoir que le marché mondial des semences commercialisées est estimé à 30 milliards de dollars en 2015 ! Pour obtenir un meilleur rendement et un produit homogène, ces semences sont associées à des pesticides, des engrais chimiques et sont parfois modifiées génétiquement. La standardisation de la production agricole est actée et 75% des variétés de semences ont disparu en un siècle.

Mais quid de la variété agricole, de la qualité nutritionnelle, du goût, de la

préservation des sols et du respect de la planète ?

La biodiversité est mise à mal : le paysan qui cultivait, domestiquait et sélectionnait ses graines en toute liberté et gratuitement, en respectant l'environnement et la biodiversité, est devenu un exploitant agricole qui n'est plus autorisé à semer, ressemer et transmettre des variétés non inscrites au catalogue officiel ! Quelle aberration !

Des organisations paysannes** et de protection de l'environnement se sont regroupées et entrent en résistance. Elles font un travail de promotion, de conservation et de production des semences paysannes dans le but de restaurer la biodiversité domestique qui a un intérêt environnemental, agronomique, diététique et gastronomique, primordial pour notre santé ! Mais leur distribution et leur commercialisation se heurtent à des obstacles juridiques et réglementaires tant au niveau national que supranational.

Ces organisations se confrontent à leurs principaux concurrents, les cinq grands semenciers : c'est le combat de David contre Goliath !

Notre capital santé est fortement menacé et nous, consommateurs citoyens, devons entrer en résistance en soutenant les agriculteurs qui cultivent les semences paysannes et en interpellant nos parlementaires pour lutter ensemble contre l'uniformisation de notre nourriture quotidienne !

Catherine Libeaut

* *Monsanto, Pioneer Hi-Bred* (États-Unis), *Bayer* (Allemagne), *Syngenta* (Suisse), *Limagrain* (France).

** *par exemple :*

semencespaysannes.org,
kokopelli-semences.fr,
femmes-semencieres.com,
semonslabiodiversite.com,
colibris-lemouvement.org,
vandanashiva.com,

navdanya.org,

en Espagne : *Red de semillas*

en Italie : *Rete Semi Rurali*

en Angleterre : *Heritage Seed Library*

en Allemagne et en Autriche :

Interessengemeinschaft für gentechnikfreie Saatgutarbeit

et en Hongrie : *Protect the Future.*



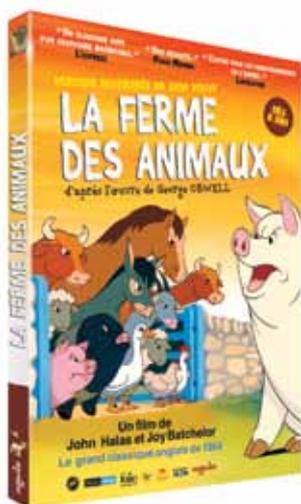
Arrêt de bus à Anapa, Russie
Christopher Herwig
Soviet Bus Stops Volume II
Editions Fuel

Culture

La couverture et les photographies de ce numéro (pages 9, 14, 17) sont extraites de ces deux livres publiés par l'éditeur anglais Fuel.

Ils sont composés de photographies de stations de bus des anciennes Républiques socialistes soviétiques réalisées par le photographe canadien Christopher Herwig

Editions Fuel



La Ferme des animaux

Mettre en image un roman n'est pas chose aisée mais le dessin animé permet souvent de contourner certains obstacles pour mettre en image les visions de l'auteur.

Tiré du roman éponyme écrit par Georges Orwell en 1944, le film d'animation *La Ferme des Animaux* sorti en 1954 est une œuvre majeure.

Loin d'être un dessin animé destiné aux enfants, cette production fut principalement pensée pour un public d'adultes.

Revoir ce chef d'œuvre aujourd'hui nous renvoie autant aux événements passés qu'à notre période actuelle.

Le dessin animé longtemps inconnu en France car jugé trop engagé politiquement, connaît aujourd'hui une seconde jeunesse grâce à la restauration aujourd'hui édité par *Malavida*.

Le visionnage du DVD est l'occasion de découvrir cette œuvre incontournable en famille : adultes et enfants auront chacun leur vision de cette histoire peu commune.

Editions Malavida



L'écologie de la libération

Sujet oh combien actuel, la reconnaissance de l'écologie depuis ces 50 dernières années. Après avoir connu les préjugés les plus extravagants, les écologistes post soixante-huitards ont aujourd'hui gagné le droit de cité dans nos sociétés occidentales.

Avec son livre, Pascal Acot dresse un portrait détaillé et sans concession de ces sociétés affrontant leur démon. Oscillant entre faux semblant et actions médiatisées, elles cherchent à trouver des solutions pour palier à l'actualité préoccupante. Ce livre ouvre une porte et nous aide à envisager un nouvel équilibre. Et si nous révisions notre vision du monde fondée sur une dualité entre l'homme et la nature ?

Editions Le temps des cerises

Rentre dans le Moule

Rentrer dans la vie active, devenir parent, enfin adulte et responsable : serait-ce cela rentrer dans le moule ? C'est le point de départ du récit humoristique, parfois cynique, de *Le Cil Vert*, illustrateur résidant à Prague, qui se lance dans la bande dessinée après son diplôme d'ingénieur des Arts et métiers. *Le Cil Vert* serait-il Jean, ce gadzarts qui va devenir père, travailler et obéir aux codes sociaux ?

Au fil des pages, et en suivant les introspections de Jean, vous verrez si ce qu'on appelle « rentrer dans le moule » est vraiment grave.

Collection : SHAMPOOING
Editions Delcourt



articles : Arnaud Alcée

AG de Fdm-adfe et session AFE

Les journées d'août 2017

Plus d'une centaine d'adhérents était réunie pour les journées d'août de notre association. Comme chaque année, l'Assemblée générale a renouvelé un tiers du conseil d'administration. En voici la nouvelle composition :



Le conseil d'administration 2017/2018

Premier rang : Chantal Picharles (Grèce), Virgile Mangiavillano (Turquie), Nathalie Bonneau (Canada), Claudine Lepage (France / présidente), Florence Baillon (Equateur), Elisabeth Kanouté (Mali), Philippe Moreau (Allemagne), Cécilia Gondard (Belgique), Laure Pallez (Chine), Gaëlle Barré (Italie), Florian Bohême (Cambodge)

Deuxième rang : Nicole Galeazzi (Autriche), Yamine Boudemagh (Thaïlande), Gérard Martin (France / secrétaire général), Stéphane Mukkaden (Norvège), Mehdi Ben Lahcen (Portugal), Michèle Bloch (France / trésorière), Olivier Jouis (Qatar), Charles Roméro (Canada)

Absents sur la photo de groupe : Djamel Bekkai (Etats-Unis), Morgane Marot (Royaume-Uni)

Assemblée des Français à l'étranger

A l'occasion de la 27ème session de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE), 90 conseillers consulaires étaient réunis au centre de conférence du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères du 2 au 6 octobre dernier. Pour la première fois le président de la République s'est adressé à eux. Emmanuel Macron a exposé sa volonté de résoudre les problèmes de la France afin d'améliorer la crédibilité de notre pays, sa capacité à avoir de l'influence, à être un partenaire entendu, à rendre la France attractive. Le discours du Président est accessible sur le site de l'AFE : www.assemblee-afe.fr

par les conseillers consulaires au sein de six commissions. Travail fécond, en groupes restreints de conseillers de tous horizons politiques, d'où émergent des analyses et des propositions dans les domaines de la fiscalité, l'emploi, la formation, l'enseignement et les affaires culturelles, les lois et les affaires consulaires, la sécurité et les affaires sociales.



Mais le plus important de cette semaine est le travail effectué

Cette semaine de travail intense s'est déroulée dans une atmosphère

de respect mutuel qu'on aimerait retrouver dans la vie politique.

Aujourd'hui 12:49



Salut Paul, il paraît que tu pars vivre à Singapour!!?

Oui je pars dans un mois! 🤔 🇸🇬 🛩️
Je fais une fête de départ bientôt! 🍾



Super! Très contente pour toi! 😊 👍
As-tu entendu parler de la nouvelle assurance santé
de la CFE pour les jeunes de - de 30 ans ?

Oui j'ai vu! Incroyable cette nouvelle offre,
JeunExpat Santé, à 49 €/mois et qui couvre
les frais de santé dans le monde entier!* 🏠



Et avec une option rapatriement à 9 €/mois.

Oui, mieux vaut être prudent!
Aventurier mais pas inconscient!...



Écrivez un message...



*La CFE rembourse examens et dépenses médicales dans le monde entier, France comprise, comme la Sécurité sociale en France - détails sur www.cfe.fr

EXPATRIÉS : AVEC LA CFE, VOTRE SÉCURITÉ SOCIALE VOUS SUIT PARTOUT!

Maladie, maternité, invalidité, accident du travail, retraite.

La Caisse des Français de l'Étranger est la caisse de Sécurité sociale volontaire pour les Français expatriés. Elle propose à tous les Français, quelle que soit leur situation durant l'expatriation, la continuité de la protection sociale « à la française » : couverture de tous les soins* quel que soit le pays dans lequel ils interviennent, sans exclusion liée à la nature de la pathologie ou aux circonstances (catastrophe naturelle, fait de guerre, attentat).